

## Projet éolien des Mille Vents

Communes de Bonnefond, Bugeat, Gourdon-Murat et Pérols-sur-Vézère

Lettre d'information n°11 - mars 2023

### Le mot du chef de projet : le projet est en recours

Madame, Monsieur,

Le dossier du projet éolien des Mille Vents, initié en 2018 et déposé en Préfecture en mars 2022 a été rejeté par le Préfet de Corrèze en janvier 2023. Ce rejet est lié à un avis défavorable du ministère des Armées. Convaincus de la solidité de notre projet, et en raison du peu de justifications apportées pour cet avis, nous avons décidé d'introduire un recours contre la décision du Préfet auprès de la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

Depuis près de cinq ans, RWE Renouvelables France constitue un dossier de demande d'autorisation environnementale suite à l'identification d'un potentiel éolien. Nos études, menées en parallèle d'une large démarche de concertation et d'information, nous ont permis d'aboutir à un projet raisonnable de 5 éoliennes. Ce projet a été déposé l'an passé en Préfecture et était depuis en instruction par les différents services de l'État.

Le 19 janvier dernier, nous avons reçu l'arrêté de rejet de notre dossier par le Préfet de Corrèze. Ce rejet est en effet automatique en cas d'avis défavorable du ministère des Armées. En l'espèce, la direction de la sécurité aéronautique de l'État (DSAé) fait valoir que notre projet présenterait une gêne pour un « nouveau radar » situé sur le Mont Audouze.

Après réflexion, nous avons décidé de contester cette décision. En effet, les services du ministère des Armées avaient été pré-consultés concernant notre projet en 2019 et avaient rendu un avis favorable, sans quoi nous n'aurions pas initié nos études. Par ailleurs, l'avis de la DSAé n'apporte aucune précision concernant les caractéristiques du futur radar, ce qui nous aurait permis d'adapter notre projet éolien pour qu'il soit compatible avec ce radar.

La décision de la Cour d'appel de Bordeaux devrait intervenir sous environ une année, nous vous tiendrons informés.

Bien à vous,



**Clément Chazalnoël**

Chef de projet

**RWE Renouvelables France**

clement.chazalnoel@rwe.com

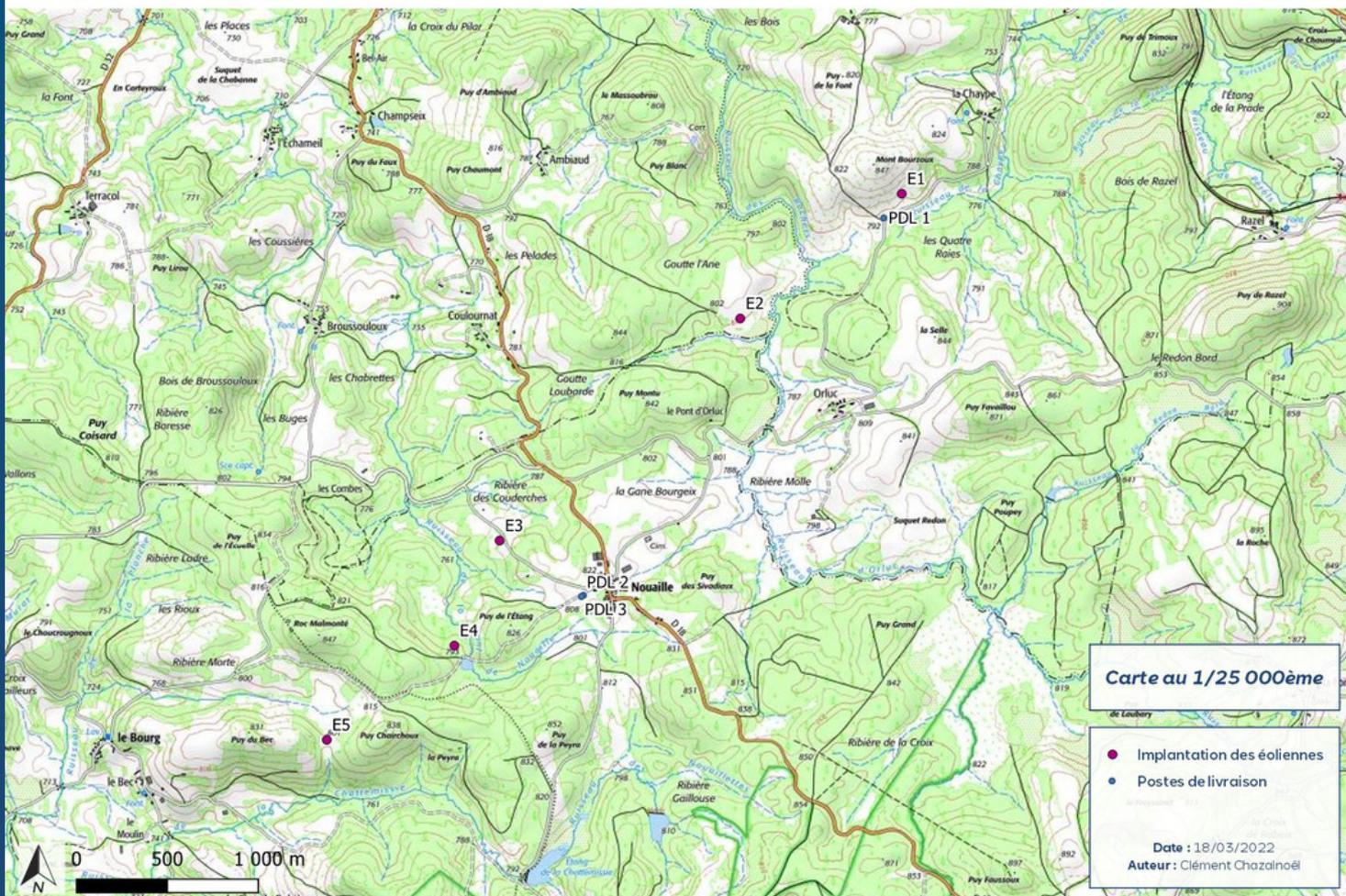
Plus d'informations sur le projet :  
<https://millevents.projet-eolien.com>

# Notre projet en bref

## Carte d'implantation

### PROJET EOLIEN DES MILLE VENTS

RWE



## Les chiffres clés du projet



5

éoliennes



30

MW

La puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérées est de 6 MW maximum.



19 300

personnes

Un parc de 5 éoliennes de 5,7 MW, dans les conditions de vent mesurées, pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique de 19 300 personnes chauffage compris.

Ces années d'étude sur la zone de projet nous ont permis d'évaluer le potentiel à 5 éoliennes, d'une hauteur de 180 mètres en bout de pale.